

Procès-verbal de Classement Performanciel P/MC
selon e-Cahier CSTB n°3562

Procès-verbal n°20-26082997 du 04 mars 2020

valable jusqu'au 31 mars 2025, sauf annulation ou modification

REVETEMENT DE SOL A USAGE INDUSTRIEL

Système R.PUR INDUSTRIE
épaisseur nominale 3,5 mm

SYSTEME PRESENTE PAR : **R.SOL**
5 AVENUE EUGENE FREYSSINET
95740 FREPILLON

FORMULATEUR CONCEPTEUR : **R.SOL**

DESCRIPTION DU SYSTEME :

Système de revêtement de sol à base de liant synthétique comprenant :

- le primaire constitué du mélange de la résine polyaspartique bi-composant « R.PUR ULTRALIAN » appliqué à raison de 400 g/m², et saupoudré de silice de granulométrie 0,4 – 0,8 mm à raison de 600 g/m²,
- la couche de masse constituée de la résine polyaspartique bi-composant « R.PUR ULTRALIAN », de la silice de granulométrie 0,1-0,3 mm (en rapport liant/charge de 1/0,625), et de la silice de granulométrie 0,3 - 0,8 mm (en rapport liant/charge de 1/0,625), appliquée à raison de 1,6 kg/m² et saupoudrée à refus de silice de granulométrie 0,4-0,8 mm,
- la couche de regarnissage constituée du mélange de la résine polyaspartique bi-composant « R.PUR ULTRADIAM » appliquée à raison de 600 g/m².

CARACTERISTIQUES OBTENUES (Dossier CSTB 20-26082997); Cf. récapitulatif joint en annexe :

Caractéristiques d'identification

Epaisseur totale moyenne : 3,53 mm

Masse surfacique totale moyenne : 6 193 g/m²

Rapport masse surfacique totale moyenne / épaisseur totale moyenne : 1,75

Classement performanciel du système décrit, dans les conditions normales de température et d'entretien :

P/M

i	p	r	u
3	3	3	4

P/C

a1	a2	b1	b2	s1	s2	s3	s4	s5
3	3	3	3	0	0	3	3	3

" i " pour choc (impact) ; " p " pour poinçonnement ; " r " pour ripage ; " u " pour usure par roulage).

a1 = acide acétique à 10%, a2 = acide sulfurique à 20%, b1 = soude caustique à 20%, b2 = amines et leurs sels

s1 = méthanol, s2 = trichloréthylène, s3 = essences, s4 = huile de moteur, s5 = liquide de frein.

ou, de façon simplifiée :

P / M 3.3.3.4 - P / C 3.3.3.0.0.3.3.3

Le classement a été obtenu sur support béton tel que prescrit par la norme NF P 11-213-1 (DTU 13.3-1, « Dallages à usage industriel ou assimilés »), dosé à 350 kg/m³ de ciment CEM II / B-M (LL-S) 32,5 R, de classe C25/30.

Adhérence sur béton humide selon le Guide Technique Sols à usage industriel n°3577_V3 : non revendiqué

Le Technicien responsable des essais

L'Ingénieur responsable de secteur

Christophe MICHEL

Gilbert FAU

Le présent procès-verbal atteste uniquement des caractéristiques des maquettes soumises aux essais, préparées et réalisées avec les composants décrits et dans les conditions précisées en annexe mais ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification au sens de l'article L.115-27 du code de la consommation et de la loi du 3 juin 1994. Il comporte 1 page et 1 annexe (2 pages).

La liste des procès-verbaux en cours de validité est tenue à jour par le CSTB et disponible sur le site www.cstb.fr.